

CUISINIER(E)S DES CRÈCHES Le point sur nos négociations !



Notre section FO Cuisiniers des crèches a rencontré dernièrement la Directrice de la Petite Enfance, Mme Clémentine LOEILLET, afin de mettre en lumière les attentes bien légitimes de notre métier.

CIA

Nous avons fait le point sur les problématiques d'attribution de ce complément indemnitaire, directement lié à l'évaluation annuelle.

FO demande une nouvelle approche des critères d'attribution du CIA pour la prochaine campagne d'évaluation !!

Fiches métiers

La Direction s'engage à valider rapidement notre fiche métier.

AVPE

17 AVPE sur 20 sont directement rattachées aux directrices de crèches.

“**Force Ouvrière propose également à la Direction la mise en place de réunions de travail sur la rémunération des cuisiniers. L'Administration doit rendre ce métier attractif !**”

Pour la Section :
Pascale COSTA
Cédric LANDI

Effectifs et absentéisme

Force est de constater que l'absentéisme reste à un niveau élevé chez les cuisiniers des crèches (15,5 %). Rappelons que la stagiairisation est retardée si le niveau d'absence atteint 36 jours. Cette tendance risque de s'amplifier en 2026 si l'on tient compte de l'état de santé (interventions chirurgicales programmées, mi-temps thérapeutiques), des grossesses, accidents de travail, départs dans d'autres fonctions publiques déjà programmés. Parallèlement, il est toujours aussi difficile de recruter des adjoints techniques cuisiniers ayant le niveau professionnel nécessaire. Etre cuisinier de crèche, c'est un métier exigeant !

FO demande à la Direction :

- **de pourvoir aux besoins en effectifs** par anticipation des absences programmées ;
- **d'analyser les améliorations nécessaires** en terme de conditions de travail ;
- **de rendre attractif le système d'agents "volants"** en supprimant certaines contraintes ;
- **de demander l'avis éclairé de cuisiniers confirmés** en poste, lors de la procédure de recrutement.

Pour le Bureau :
Patrick RUÉ
Karima FRIGA

